



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 septembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27 septembre 2010

MARCHE D'ACQUISITION D'ELEMENTS
D'ARCHITECTURE INFORMATIQUE -
LIBRAIRIE DE SAUVEGARDE - PROCEDURE
ADAPTEE - APPROBATION DU MARCHE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
27 septembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Annick DEFAYE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Delphine PAGE donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Aurélien MANSART
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2010

DELIBERATION D20100382

DIRECTION SYSTEMES
INFORMATION
TELECOMMUNICATIONS

MARCHE D'ACQUISITION D'ELEMENTS D'ARCHITECTURE
INFORMATIQUE - LIBRAIRIE DE SAUVEGARDE - PROCEDURE
ADAPTEE - APPROBATION DU MARCHE

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

La Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunications utilise, depuis 2002, une robotique de marque HP (type MSL 6030) composée de deux lecteurs pour effectuer les sauvegardes de données du système d'information.

Ce robot, âgé de 8 ans, ne permet plus d'effectuer les sauvegardes dans la fenêtre de sauvegarde allouée, notamment pour les sauvegardes totales du week-end ce, du fait de l'augmentation croissante de la volumétrie de données à sauvegarder (+ 100 % en 4 ans) et de la réduction de la fenêtre de sauvegarde.

Cette volumétrie est en constante augmentation et afin de permettre d'assurer les sauvegardes dans les meilleures conditions, il est nécessaire de procéder au remplacement de ce robot par un matériel de nouvelle génération permettant d'anticiper l'augmentation du volume de sauvegardes pour les 5 années à venir.

En ce sens, la Ville de Niort a lancé au mois de juin 2010, une consultation par procédure adaptée (article 28 du code des marchés publics) afin de mettre en concurrence les entreprises capables de répondre à ses besoins tels qu'ils ont été définis dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières établi par la D.S.I.T.

La forme du marché à conclure est à bons de commande (article 77 du code des marchés publics). Ainsi, les montants contractuels pour une durée de deux ans sont fixés à :

| Minimum en € TTC | Maximum en € TTC |
|------------------|------------------|
| 50.000 € | 180.000 € |

Suivant l'avis de la Commission Marché à Procédure Adaptée, réunie le 6 septembre 2010.

Les dépenses seront imputées sur les lignes budgétaires suivantes :

- Investissement : Fonction 20 / Sous-Fonction 0202 / Compte 2183
- Fonctionnement : Fonction 011 / Sous Fonction 0202 / Compte 611

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver le marché attribué à la Société CAPACITI – 44481 CARQUEFOU pour le montant estimatif de : 57.606,38 Euros TTC (cinquante sept mille six cent six euros et trente huit centimes) pour la durée du marché.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON